



Le CHSCTM , c'est pas du pipeau !

Sans la CFDT, le télétravail ne serait aujourd'hui qu'une vue de l'esprit et nous avons largement contribué à son émergence et à sa promotion.

Nous venons pourtant de quitter le CTM, où figurait en point n°2 de l'ordre du jour, l'arrêté concernant la mise en œuvre du télétravail dans notre ministère.

Explications

Nous avons demandé le report de ce point pour que le **Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail Ministériel (CHSCTM)** du 5 juillet puisse, préalablement, émettre un avis éclairé.

La CFDT a soumis au vote du CTM un vœu, avec CGT-FSU-UNSA-Solidaires, réitérant cette demande de report, au plus tôt, après l'avis du CHSCTM.

FO n'a pas participé au vote, soutenant que le CTM pouvait se passer de l'avis du CHSCTM. Les membres de cette instance apprécieront...

Le Président Rol-Tanguy, pour son dernier CTM, a fait fi de l'avis quasi unanime des organisations syndicales et a maintenu ce point.

Par souci de cohérence avec sa position et par respect du rôle d'expertise et de propositions du CHSCTM, la CFDT a quitté la séance en donnant rendez-vous à l'administration le 5 juillet, date de convocation du prochain CHSCTM.

**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**